

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5008 - Jeudi 27 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE HPV :

Vacciner 70% de la population cible



vaccination HPV@UNICEF.

LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS :

Soutien de la France pour
la qualité des infrastructures

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

SOCIÉTÉ

Deux journées dédiées à la défense des femmes et des enfants

À Mohéli, la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) et celle pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (25 novembre) ont été célébrées conjointement. Marches, mobilisations communautaires et discours officiels ont marqué un engagement collectif fort contre les violences et pour la protection des plus vulnérables.

Les habitants de Mohéli se sont fortement mobilisés cette semaine à l'occasion de deux dates majeures consacrées à la protection des droits humains : la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée chaque 20 novembre en mémoire de la Déclaration de 1959 et de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, commémorée le 25 novembre et marquant le lancement des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre. Après

une marche organisée à Fomboni le 24 novembre, la cérémonie officielle s'est tenue le lendemain à Nioumachoi, en présence de représentants du gouvernement, des autorités insulaires, d'ONG, de comités villageois, d'élèves du primaire et de lycéens. Une mobilisation diverse, unie par une même cause : défendre les droits des enfants et lutter contre les violences faites aux femmes.

La ministre de la Promotion du genre, de la Solidarité et de l'Information, Fatima Ahamada, porte-parole du gouvernement, a salué la forte participation, rappelant que la lutte contre les violences basées sur le genre « n'est pas seulement l'affaire du gouvernement ou des parents, mais celle de toute la société comorienne ». Selon elle, la présence massive d'enfants, depuis la maternelle jusqu'au lycée, prouve l'importance de sensibiliser dès le plus jeune âge. Nasra Boinariziki, directrice régionale du genre, a également insisté sur l'importance de jumeler les deux célé-



brations, soulignant que la violence contre les femmes et les enfants demeure un défi majeur. « Dire stop aux violences est une responsabilité collective », a-t-elle affirmé.

Dans son allocution, la ministre a rappelé que ces deux journées mettent en lumière « le devoir de garantir à chaque enfant un environnement sain, une éducation de qualité, une santé protégée et une

enfance épanouie, à l'abri de toute exploitation ». Elle a rendu hommage aux partenaires techniques et financiers, notamment le système des Nations unies et la Croix-Rouge française, pour leur soutien constant à cette lutte. La gouverneure de Mohéli, Chamina Mohamed, a pour sa part justifié la mise en place de comités villageois de veille dans plusieurs localités, en réponse à la

montée inquiétante des actes de violence sur l'île. Un dispositif dont les résultats sont déjà jugés encourageants par son équipe. À Mohéli, la lutte contre les violences et la défense des droits fondamentaux se construisent désormais dans l'unité et la continuité. Une dynamique que les autorités promettent de renforcer dans les prochains mois.

Riwad

GOUVERNANCE FINANCIÈRE :

Le programme PAGF affiche un taux d'exécution de 79%

Le Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) s'est réuni le mardi 25 novembre dernier au Ministère des Finances à Moroni. Coprésidé par le ministre des finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, l'ambassadeur de France Étienne Chapon, et le chargé d'affaires de l'Union Européenne, cette rencontre avait pour but de dresser le bilan des activités menées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2025. Sur cette période, le programme affiche un taux d'exécution global de 79,22 %.

La réunion a permis d'évoquer les succès réalisés et les défis majeurs à relever. Durant cette période, 6 millions d'euros ont été consacrés à des objectifs clés : l'accélération de la transformation numérique, la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la gouvernance technologique, le renforcement de la synergie du PAGF, le développement des capacités des agents du Ministère des Finances ainsi que la sécurisation des données fiscales. Dans son discours, le ministre des finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, a mis l'accent sur l'importance du PAGF. Il le considère comme un « pilier » essentiel pour relever les défis et contribuer à l'atteinte du Plan Comores Emergent (PCE) d'ici 2030.

Le ministre a notamment souligné les résultats obtenus : « L'accompagnement continu des gestionnaires budgétaires, le renforcement de l'utilisation des données et

des informations pour une gestion intégrée au service du bien public, et l'assurance d'une montée en puissance et d'une sécurité accrue de nos

données. » Sur les 700 agents du ministère, 600 ont été formés. Cette action était une priorité pour « développer les compétences dans le

domaine de la gestion budgétaire et de la comptabilité générale pour le bien public. »

De son côté, l'ambassadeur de



MAISON D'ARRÊT DE MORONI :

Un nouveau bâtiment vide malgré le besoin

Près d'un an après leur inauguration, les locaux réservés aux mineurs et aux femmes demeurent vides. Tandis que la prison de Moroni étouffe sous la surpopulation, une situation d'autant plus alarmante en cette période de forte chaleur.

Ils sont 269 locataires à la maison d'arrêt de Moroni, entassés comme des sardines, mineurs et adultes confondus, vivant dans des conditions précaires, particulièrement difficiles en cette période de

forte chaleur. Pourtant, une nouvelle prison a été construite, il y a un an, avec pour objectif d'accueillir les mineurs et les femmes pour leur offrir des conditions de détention plus dignes, dans le respect et la garantie de leurs droits. Malheureusement, à ce jour, ces nouveaux locaux restent inoccupés. « Jusque-là, seules les femmes ont eu la chance de les intégrer. Les mineurs, eux, restent toujours dans l'ancienne prison qui est saturée, une situation délicate surtout avec cette chaleur et la présence de la

gale. On se demande ce qui bloque vraiment », confie une source pénitentiaire sous le sceau de l'anonymat.

Notre interlocuteur dévoile également la situation dangereuse à laquelle sont exposées les détenus sur l'ensemble du territoire national. « Koki la prison d'Anjouan compte 117 détenus tandis que leur capacité est de 60 détenus, quant à Badjo, la prison de Mwali, elle compte 45 détenus pour une capacité d'accueil de 30 prisonniers ». Et ce n'est pas tout. « Koki fait face à une pénurie

d'eau et à l'absence de moyens de transport, ce qui entraîne parfois le report des audiences, le trajet étant long et donc risqué », a expliqué notre source. Malheureusement, la prison de Mwali connaît elle aussi les mêmes difficultés : « Le chemin qui mène au palais de justice est complètement dégradé, ce qui complique considérablement le déplacement des détenus ».

El-Aniou Fatima (stagiaire)

LANCLEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE HPV :

Vacciner 70% de la population cible

Le mardi 25 novembre dernier, les Comores ont officiellement lancé une campagne de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), une initiative cruciale pour protéger les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus et des maladies qui en découlent. Cette campagne se déroulera du 26 au 28 novembre à Ngazidja et aura comme cible les filles âgées de 9 à 14 ans.

Is'agit d'un fait avéré, le cancer du col de l'utérus est l'une de principales affections gynécologiques aux Comores, représentant

tant près de la moitié des cas de cancer diagnostiqués chez les femmes. D'après les statistiques, 164 cas ont été recensés en 2022. Face à cette situation alarmante, le ministère de la santé, avec l'appui de l'OMS, de l'UNICEF et de Gavi, a décidé de lancer une campagne de vaccination contre le papillomavirus humain au niveau national. Une avancée majeure pour la santé des femmes au pays, dont l'objectif est de vacciner 70% de la population cible, à savoir les filles âgées de 9 à 14 ans, afin de les protéger en les prévenant contre le cancer du col de l'utérus. Pour l'atteindre,

le gouvernement a formé environ 140 agents de santé pour administrer le vaccin GARDASIL 4 à dose unique. Celui-ci est considéré comme l'un des meilleurs vaccins pour lutter contre le HPV.

Cependant, cette initiative est confrontée à des défis quant à la sensibilisation, notamment à cause des rumeurs et des inquiétudes des parents sur la nécessité dudit vaccin. « Malgré quelques réticences suite à la circulation d'une fausse information, une polémique inquiétante selon laquelle ce vaccin rendrait les jeunes filles infertiles, la majorité des familles

accueillent la vaccination à bras ouverts. Nous sommes convaincus que cette campagne sera un succès », a déclaré Mohamed Elarif, chargé de communication à la CNPEV. Durant la campagne, les équipes de vaccination seront déployées dans les écoles et les centres de santé. Aussi, les directeurs des établissements scolaires seront impliqués comme superviseurs de la vaccination, tandis que les médecins chefs et les points focaux assureront l'organisation dans les milieux hospitaliers.

« Nous comprenons les interrogations que peuvent se poser les

parents, mais nous leur assurons que ce vaccin est sûr et efficace. Plus de 140 pays l'utilisent déjà pour protéger les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus », a déclaré un responsable de l'OMS. Les autorités sanitaires nationales, ainsi que leurs partenaires de santé encouragent les familles à faire confiance aux professionnels et à ne pas céder aux polémiques, susceptibles de mettre la santé des enfants en danger.

**Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)**

LABORATOIRE DES TRAVAUX PUBLICS :

Soutien de la France pour la qualité des infrastructures

Le ministre de l'Aménagement, Cheikidine Madi Said, accompagné de l'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores, Étienne Chapon, s'est rendu dans les locaux du laboratoire national des travaux publics et du bâtiment afin d'évaluer les avancées techniques et les besoins prioritaires de la structure.

Selon le directeur général du laboratoire national des travaux publics et du bâtiment (LNTPB), Soibahadine Ahamada, qui a guidé la visite, la délégation a pu découvrir « la réalité du travail quotidien du laboratoire, son expertise et son rôle crucial dans la garantie de la qualité des infrastructures nationales ». L'ambassadeur de France s'est montré particulièrement attentif aux démonstrations techniques. Il a observé les différentes étapes de fabrication du béton, du ciment, ainsi que le traitement des armatures métalliques des procédés essentiels pour assurer la fiabilité des ouvrages publics.

« M. Chapon a pu constater la



rigueur de nos méthodes et l'importance de nos missions. Il a également pris le temps d'écouter nos doléances », explique le directeur général. Ce dernier ajoute que l'am-

bassadeur s'est engagé à soutenir le LNTPB à travers la formation, le renforcement des partenariats et l'appui en équipements spécialisés. Au cours de la visite, le ministre de

l'Aménagement a réaffirmé « l'importance stratégique du laboratoire pour le pays ». Il a insisté sur le fait que la qualité des infrastructures nationales routes, bâtiments, ports

ou ouvrages publics dépend directement du sérieux du travail accompli par le LNTPB. « Le laboratoire est un pilier essentiel dans le développement du pays. Il mérite une attention particulière et un soutien continu », a déclaré le ministre, soulignant la nécessité de renforcer davantage ses capacités techniques et humaines.

Le directeur général du LNTPB a partagé sa satisfaction à l'issue de cette visite officielle : « Nous remercions sincèrement l'ambassadeur de France, notre ministre et l'ensemble de la délégation. Leur présence prouve que le LNTPB est enfin reconnu à la hauteur de son rôle. Je remercie également tout notre personnel pour son engagement exemplaire. » Cette visite ouvre la voie à une collaboration renforcée entre le LNTPB, le ministère de l'Aménagement et l'ambassade de France, annonçant de nouvelles perspectives en matière de formation, d'équipement et de qualité des infrastructures aux Comores.

Mohamed Ali Nasra

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL :

Les Comores au cœur de la coopération internationale pour la sécurité

La ville de Marrakech accueille cette année du 24 au 27 novembre la 93^e assemblée générale d'INTERPOL, un rendez-vous majeur de la sécurité mondiale. La délégation comorienne, conduite par le Ministre de l'Intérieur, Mohamed Ahmed Assoumani, y participe activement, affirmant l'engagement du pays dans la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Le Ministre a déclaré : « Nous sommes fiers de représenter les Comores dans cette rencontre internationale. Ce n'est pas simplement une réunion technique :

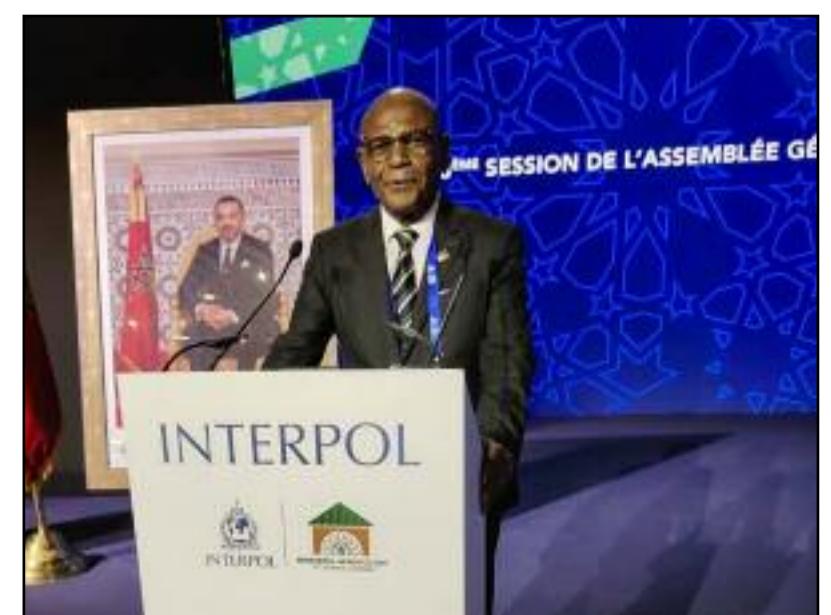
c'est une convergence des volontés et une alliance des nations face aux menaces qui défient nos sociétés. » Il a souligné le rôle historique de Marrakech : « Cette ville, déjà témoin en 2007 de l'élan collectif d'INTERPOL, se dresse aujourd'hui à nouveau comme un phare. Elle rappelle que la sécurité mondiale ne se construit pas dans la peur, mais dans la concertation, la transparence et l'unité des peuples. »

Le Ministre a également insisté sur l'importance de la coopération internationale : « Aucun pays n'est isolé dans la lutte contre la criminalité transnationale, le terrorisme et l'usage malveillant des technolo-

gies. En participant à ce grand concert des nations, nous affirmons notre engagement à bâtir des ponts de confiance, à défendre la dignité humaine et à promouvoir une solidarité active. »

Pour conclure, Mohamed Ahmed Assoumani a rappelé la vision stratégique de son pays : « Nous participons avec détermination à ce dialogue mondial, convaincus que la coopération multilatérale est la clé pour transformer les défis en opportunités et les menaces en horizons de paix. »

Mohamed Ali Nasra



ENVIRONNEMENT :

Clap de fin de la conférence de Belém au Brésil

Un accord a été adopté samedi dernier au Brésil dans la ville de Belém où se tenait la 30ème conférence des parties sur les Changements Climatiques (COP 30) du 10 au 22 novembre. Il faut dire que cette Conférence a tenu les délégués en haleine jusqu'à la fin en jouant aux prolongations.

Ce texte d'accord ne fait pas mention explicitement de la sortie des énergies fossiles, contrairement à la COP28 à Dubaï, en 2023, où le texte final évoquait une « transition hors des énergies fossiles ». L'accord prévoit toutefois le triplement des fonds consacrés à l'adaptation au changement climatique d'ici à 2035, surtout les pays en développement. Par ailleurs, il prévoit d'instituer un « dialogue » sur le commerce mondial, une première dans les négociations climatiques. La Chine, qui mène la fronde des pays émergents contre les taxes carbone aux frontières, en avait fait sa priorité avec d'autres pays exportateurs. Alors que les Etats-Unis ne sont pas représentés officiellement au cours de cette COP, la Chine, la Russie, l'Arabie saoudite et une partie du monde en développement freinaient pour que soit mentionné dans le

texte un recul des émissions de gaz à effet de serre et des énergies fossiles. Et ce, alors qu'en 2023, les pays s'étaient engagés à « opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques », pour la première fois dans l'histoire des conférences sur le climat de l'ONU.

Malgré cet accord par consensus, aucun des 194 pays membres de l'accord de Paris n'ayant manifesté d'objection avant le coup de marteau final du président de la conférence, plusieurs pays ont déploré son manque d'ambition. Pour leur part, une alliance de 39 petits Etats insulaires ou côtiers, dont font partie les Comores, très vulnérables au changement climatique, a qualifié l'accord d'« imparfait, mais nécessaire pour le progrès ». « En fin de compte, c'est le jeu donnant-donnant du multilatéralisme », a écrit l'alliance dans un communiqué. Lors de la COP 30, son président Corrêa do Lago a également annoncé la création de deux feuilles de route présidentielles : l'une sur la transition hors des combustibles fossiles de manière juste et équitable et l'autre sur l'arrêt et l'inversion de la déforestation d'ici 2030, les résultats devant être pré-

sentés lors de la COP 31. Marina Silva, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Brésil, a expliqué qu'il s'agissait de la réponse de la présidence au manque de consensus sur ces questions dans la décision « Mutirão ».

Certains pays d'Amérique latine, ont dénoncé l'adoption de la décision relative à l'Objectif mondial d'adaptation (OMA), malgré la présence de leurs délégations qui avaient levé leurs drapeaux et signalé des points d'ordre. Ils ont déploré que les indicateurs anéantissent deux années de travaux techniques menés avec l'apport d'experts. On notera que l'Alliance indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes, le Groupe pour l'intégrité environnementale, l'Union européenne, la Sierra Leone et le Canada ont également exprimé leurs préoccupations quant à cette décision. Mais une partie du monde en développement n'avait pas comme priorité la bataille contre les énergies fossiles en arrivant au Brésil il y a deux semaines. Pour eux, les financements sont plus urgents, et la COP30 leur livre un petit gain.

Pour sa part, le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations-



Conférence de Beleme.

Unies contre les CC, Simon Stiell, a noté que la COP 30 s'était tenue dans un contexte géopolitique tumultueux, mais a souligné l'unité des 194 nations qui continuent de lutter pour une planète vivable. Évoquant la décision « Mutirão », il a insisté sur le fait que la conférence avait reconnu l'irréversibilité de la transition mondiale vers de faibles émissions de gaz à effet de serre et un développement résilient face au changement climatique. Il a exhorté à rejeter la désinformation et a imploré les pays d'accélérer la mise en œuvre de leurs plans nationaux pour le climat.

Mettant fin à une longue impasse, la COP a accepté l'offre de la Turquie d'accueillir la COP 31 et s'est félicitée de l'accord conclu entre la Turquie et l'Australie pour partager la présidence de la COP 31. La COP a également accepté l'offre de l'Éthiopie d'accueillir la COP 32 en 2027, ce qui marquera la première fois que les instances dirigeantes se réunissent dans un pays parmi les moins avancés.

Mmagaza



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2025/012/ MAPA/FSRP/AMI/SCI

SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET D'ASSURER LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN CENTRE D'EQUARRISSAGE, EN UNION DES COMORES.

1. Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la Résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement des capacités de production agricole Résiliente ;
- * Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- * Accès au marché ;
- * Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- * Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour « le Recrutement d'un Consultant National pour l'élaboration d'étude de faisabilité technique et d'assurer le suivi et contrôle des travaux de réhabilitation d'un centre d'équarrissage ».

2.OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la prestation consiste à réaliser une étude exhaustive pour la mise en place d'un centre d'é-

quarrissage et de contribuer à l'amélioration et à la promotion du développement de l'élevage. D'une manière spécifique, il s'agit de :

- Mener une analyse technique et financière pour la mise en place du centre d'équarrissage ;
- Réaliser une analyse situationnelle (quantitative et qualitative) des déchets animaux dans le pays y compris les perspectives à moyen et long terme ;
- Elaborer une méthodologie d'opérationnalisation du centre en prenant en compte les points critiques et les recommandations à tous les niveaux du processus ;
- Participer au suivi des travaux et à la réception technique pour la mise en place de centre d'équarrissage ;

3. PROFIL ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant devra :

- Être diplômé de l'enseignement supérieur (Bac+5 minimum) en technologies agroalimentaires ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir une expérience avérée dans le mécanisme de mise en place et ou de gestion d'un centre d'équarrissage (diagnostic, élaboration des plans et mise en œuvre, et gestion) ;
- Avoir mis en œuvre au moins 3 missions similaires et ou apparentées ;
- Avoir bonne connaissance du milieu rural Comorien ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs du projet FSRP-KM ;

- Avoir une expérience des procédures des projets de la Banque Mondiale etc ;

4. DOSSIERS DU CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet,
- Un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et attestations justifiant le niveau académique, l'expérience requise et des missions similaires réalisés,
- Carte d'identité nationale ou passeport

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous ou télécharger les TDRS dans le site du projet : <http://fsrp-km.org/>. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 10 décembre 2025 à 14 h 00 (heure locale) en Union des Comores.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/012/MAPA/FSRP/AMI/ SCI, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CFADER. Courriel : jetfsrp@gmail.com

Lancé, le 26 novembre 2025

FOOTBALL FÉMININ :

Les acteurs du football féminin outillés dans leur gestion

C'est une réussite indéniable pour le développement du football féminin aux Comores. Durant une semaine, une experte de la FIFA a dispensé une formation pour le renforcement des capacités des administrateurs des clubs du football féminin. De Mwali à Ndzuani en passant par Ngazidja la formation a eu l'adhésion des acteurs. Une formation de bon augure dans la perspective de l'installation prochaine de la Ligue nationale de football féminin, l'organe qui va réguler, et conduire la politique de développement du football féminin sous la supervision de la Fédération de football des Comores.

La boucle a été bouclée lors de la formation organisée à Ngazidja. Deux jours durant (23-24 novembre), l'expert FIFA, Collet Marie-Anielle, assistée par des experts locaux ont donné sans retenue pour permettre aux participants de partir avec le maximum de connaissances acquises « J'ai l'occasion d'avoir des échanges très intéressantes et positives avec quelques participants, et ça se voit que vous êtes sur la bonne voie ». Et



l'expert de la FIFA de continuer sur le plaisir qu'elle a eu durant son passage aux Comores : « Ce fut un très grand plaisir d'être avec vous pendant ces deux jours. On a essayé

de hisser la barre très haute ». Lors de son intervention, l'expert FIFA n'a pas manqué d'encourager les participants à aller de l'avant « Au nom de la FIFA, je vous encourage

à aider la Fédération pour la promotion du football féminin. »

Actuellement au pays, Kanizat Ibrahim, membre du Conseil de la FIFA et ancienne vice-présidente de

la CAF et présidente du Comité de Normalisation a fait un passage remarqué lors de la clôture de cette formation. Elle a d'ailleurs saisi l'occasion pour encourager les filles à s'accrocher à leur rêve, et d'aimer ce qu'elles font « Aimez votre passion. Il faut la faire vivre, les plus petits n'attendent que ça. » Et cette dernière de prendre son exemple pour illustrer son propos « Moi je n'étais pas dans le football quand j'ai commencé. Aujourd'hui, si je suis arrivée à un niveau élevé c'est parce que tout simplement je me suis impliquée. Et si j'ai réussi n'importe laquelle d'entre vous peut le faire ».

Issue de l'évènementiel, cette dernière a gravi les échelons jusqu'à siéger aujourd'hui au Conseil de la FIFA, la plus haute instance en matière de gouvernance. Présidente du Comité de Normalisation, puis première femme africaine à siéger au Comité Exécutif de la CAF, elle fut à l'origine aux Comores de la mise en place du championnat de football féminin.

Imtiyaz

FERMETURE DES 6E JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

Une édition magnifique, les Comores à la découverte

L'édition s'est déroulée à Riyad dans les meilleures conditions bien qu'elle a été, du côté des Comoriens, une nouvelle expérience de la découverte d'organisations des compétitions de haut niveau. L'Arabie Saoudite a remis le drapeau des Jeux à la Malaisie, pays hôte de l'édition 2029.

Les 6e Jeux de la Solidarité Islamique qui se sont déroulés à Riyad en Arabie Saoudite ont pris fin le 21 novembre dernier. Lors de cette édition qui a répondu à toutes les attentes, les athlètes comoriens ont beaucoup appris sur l'organisation, mais aussi sur la préparation d'une grande

compétition. Du 7 au 21 novembre dernier, les cinq athlètes nationaux, qui se sont rendus à Riyad ont vécu des belles expériences et des apprentissages, des expériences lesquelles le ministre des Sports, président du comité olympique du Royaume saoudien et président de l'Association de la solidarité isla-

mique, son altesse le prince Abdulaziz bin Turki Al-Faisal, a rendu hommage lors de la cérémonie de fermeture de l'évènement.

Dans son discours de clôture, il a d'abord exprimé ses remerciements et sa gratitude au serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman ben Abdulaziz Al Saoud pour son noble parrainage de cette édition, ainsi qu'à son Altesse royale le Prince Mohammed ben Salman ben Abdulaziz Al Saoud, Prince héritier et président du Conseil des ministres pour son soutien généreux et illimité en faveur du sport. « Ce soutien a constitué la base solide du succès de cette édition et a fait des « Jeux de la Solidarité Islamique Riyad 2025 », un modèle honorable de ce que le Royaume peut offrir au monde musulman », disait-il.

Son Altesse a ajouté que la réussite de cette édition est le fruit d'une coopération conjointe entre la Fédération Sportive de la Solidarité Islamique, le comité organisateur, les pays membres et l'organisation

de la coopération Islamique, dont le soutien a joué un rôle important dans la consolidation du parcours de la fédération et le succès de ses éditions successives. « Nous croyons que le sport est capable d'être un pont de communication, un outil de promotion de la paix et une plateforme réunissant les peuples d'une même Nation autour des valeurs d'unité et de coopération », soutient-il.

Il a ensuite annoncé la fin des compétitions et des épreuves de la sixième édition des Jeux de la Solidarité Islamique, exprimant ses salutations et sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement : athlètes, entraîneurs, cadres, bénévoles et organisateurs, avant d'annoncer la remise du drapeau d'accueil de la septième édition à la Malaisie, en leur souhaitant pleine réussite dans l'organisation d'une édition 2029 qui poursuivra la voie de la solidarité et du succès.

Oustadh Padré



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service

ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE PÉTANQUE

Les Comores médaillées, pour la première fois

C'est une nouvelle qui ravit le cœur des sportifs comoriens. Les boulistes de l'équipe nationale, actuellement en Mauritanie pour le 10e championnat d'Afrique de pétanque continuent de performer. Après avoir obtenus leur qualification pour le championnat du monde de Kuala Lumpur l'année prochaine, les hommes de Fahad Athoumani continuent d'écrire avec des lettres d'or, l'histoire de la petite boule sur le continent Africain. Les boulistes comoriens ont remporté deux médailles dans les disciplines individuelles, dont une médaille d'argent dans le concours de tête à tête, et une de bronze en tir de précision.

"L'équipe nationale de pétanque a remporté hier à Nouakchott deux médailles aux 10^e Championnats d'Afrique 2025", lit-on dans une

publication du Comité olympique comorien annonçant la bonne nouvelle. Et cette dernière de rajouter : « La première est une médaille de bronze obtenue par Djanfar Youssouf, dit Mpidjani, à l'épreuve de tir de précision. La deuxième est une médaille d'argent remportée par Zaidou Maoulida Mhamadi, qui s'est inclinée en finale du tête-à-tête face à la Côte d'Ivoire. » Opposé au redoutable malgache, Faralahy Urbain Ramanantiaray en demi-finale dans l'épreuve de tête à tête, Zaidou Maoulida Mhamadi a de nouveau dominé son adversaire (13-11) après l'avoir battu trois auparavant (11-10).

Cette victoire a permis au jeune, Zaidou natif de la localité

de Mbeni de hisser le drapeau comorien pour la première fois en finale. Malgré une bonne tête à tête le comorien est tombé face à un bouliste ivoirien pleine d'expérience. Quant à Mpidjani, il a éclaboussé de son talent dans le concours de tir de précis avec plus de 80% de réussite. Une marque qui fait du bouliste comorien l'un des plus précis et les plus craint pour la suite de la compétition. Après ces médailles, les boulistes comoriens ont débuté hier le concours des triplettes contre l'Algérie, l'une des meilleures nations en Afrique.

Imtiyaz

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**



*Etude de Maître MOHAMED MDAHOMA
Huissier de Justice à
Moroni Union Des Comores,
Ambassadeur, Immeuble Ibrahim Mze 1^{er}
étage
Tél : +269 329 37 59
E-mail : gladine21@hotmail.fr
Rep : 153 /HJM /2025*

*Secrétariat du Parquet
près le T.P.I. Moroni
Arrivée le: 28/10/25
LAURENT EN CHEF
Signature : [Signature]
SIGNIFICATION
COMMANDEMENT AUX FINS DE
SAISIE IMMOBILIÈRE*

*L'An Deux Mille-vingt-Cinq
Et le 28 | 10 | 2025*

A LA REQUETE DE :

L'AFG BANK COMORES, S. A au capital de 1.000.000.000KMF, RCCM N°KM-HAH-01-1981-B14-00176 dont son siège social est à Moroni-place de France, représenté par son Directeur Général demeurant à Moroni, ayant pour conseil Maître IBRAHIM MZE NADJATI, avocat inscrit au barreau de Moroni ;

Pour lequel domicile est élu en mon étude et encore celle de Maître IBRAHIM MZE NADJATI, avocat au barreau de Moroni, lequel se constitue pour lui sur la présente poursuite et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres et toutes signification relative à la saisie.

Agissant en vertu d'un pouvoir spécial à moi donné dont copie est remise avec celle des présentes en date du 21 aout 2025 et de la grosse en forme exécutoire d'une Ordonnance d'Injonction de payer N°82/25 du 27/03/25 signifiée par acte de commandement de payer datant du 10/06/2025 ;

Laquelle ordonnance d'injonction de payer constate l'existence d'une créance à hauteur 12 123 019 KMF en faveur de l'AFG et ordonne à La Société SOS PHARMA, Représentée par Monsieur SAID OMAR SAID HAMIDOU de payer à l'AFG la somme de 12 123 019 KMF ;

J'ai, Maître MOHAMED MDAHOMA, Huissier de Justice à Moroni, Tel :3293759, soussigné ;

FAIT COMMANDEMENT A :

La société SOS PHARMA, ayant son siège social à Moroni Union des Comores, représentée par Monsieur SAID OMAR SAID, demeurant à Moroni – Coule ;

Où étant et Parlant : *À son domicile Moroni - Coule et à ma personne représentant de la Société qui refuse de prendre copie*

Madame MARIAMOU ASSOUMANI MADI dite MAMOU, cautionnaire solidaire demeurant à Moroni - Coule ;

Où étant et parlant : À son domicile Moroni - Coule et à ma personne cautionnaire solidaire qui refuse de prendre copie

De, dans les vingt (20) jours suivant la signification du présent exploit pour tout délai, payer à la requérante ou à moi Huissier, ayant pouvoir à cet effet, la somme totale de 13 415 820,9KMF composée comme suit :

- Montant en principal 12 123 019 KMF
- Frais de Greffe, d'enregistrement et des timbres..... 12.500KMF
- Cout des actes de procédures 68.000KMF
- Droit proportionnel 10% 1 212 301 ,9KMF

Total 13 415 820, 9KMF

Vous déclarant que, faute de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence de la partie requérante au service de la conservation foncière de la Direction Régionale du Domaine de Moroni et vaudra à partir de cette publication saisie réelle de bien immobilier désignés ci-après.

Désignation

La propriété dite « MAMOU » située à MORONI – COULE Grande Comore d'une contenance de 2H 12A 40 CA, d'une réquisition d'immatriculation N°4633- DLA déposée à la conservation foncière de Moroni le 25/12/13 dépôt Vol N° 672.

TRES IMPORTANT :

Vous déclarant que l'expropriation de bien désigné ci-dessus sera poursuivi devant le Tribunal de Commerce de Moroni sous la constitution de Maître IBRAHIM MZE NADJATI, avocate inscrite au Barreau de Moroni ;

Que toutes contestations relatives à la présente procédure seront portées devant le Tribunal de Commerce de Moroni suivant le délai convenable.

Sous toutes réserves :

Et c'est qu'elle n'en ignore, je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de : soixante-huit mille francs comoriens (68.000fc).